



**PRÉFÈTE
DE LA CREUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°23-2024-074

PUBLIÉ LE 18 JUIN 2024

Sommaire

DDT de la Creuse / DIRECTION

23-2024-06-10-00003 - Arrêté de subdélégation de signature de la Directrice Départementale des Territoires de la Creuse (6 pages)	Page 3
23-2024-06-10-00006 - Arrêté de subdélégation de signature de la directrice départementale des territoires de la Creuse concernant l'instruction des demandes d'autorisations de transports exceptionnels en Corrèze (1 page)	Page 10
23-2024-06-10-00005 - Arrêté de subdélégation de signature de la directrice départementale des territoires de la Creuse concernant l'instruction des demandes d'autorisations de transports exceptionnels en Haute-Vienne (1 page)	Page 12
23-2024-06-10-00004 - Arrêté de subdélégation de signature de la directrice départementale des territoires de la Creuse en matière d'ordonnancement secondaire (4 pages)	Page 14

DDT de la Creuse

23-2024-06-10-00003

Arrêté de subdélégation de signature de la
Directrice Départementale des Territoires de la
Creuse

**Subdélégation de signature de la
Directrice Départementale des Territoires de la Creuse**

ARRÊTE n° AP24014 du 10 juin 2024

La directrice départementale des Territoires de la Creuse

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté préfectoral n° 23-2020 -12-01-004 du 1^{er} décembre 2020 portant constitution du secrétariat général commun de la Creuse ;

VU l'arrêté de M. le directeur départemental des territoires de la Creuse n° AP23013 du 23 juin 2023 portant organisation de la direction départementale des territoires de la Creuse ;

VU l'arrêté interministériel du 29 décembre 2023 nommant Madame Hélène BURGAUD-TOCCHET, administratrice de l'État hors classe, directrice départementale des territoires de la Creuse à compter du 15 janvier 2024 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 23-2024-01-11-00002 du 11 janvier 2024 de la préfète de la Creuse portant délégation de signature à Madame Hélène BURGAUD-TOCCHET, directrice départementale des Territoires ;

VU l'arrêté du 7 mars 2024 portant nomination de M. Nicolas PRALONG, inspecteur en chef de santé publique vétérinaire, directeur départemental adjoint des territoires de la Creuse à compter du 25 mars 2024 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 23-2024-05-29-00002 du 29 mai 2024 de la préfète de la Creuse portant délégation de signature à Monsieur Franck MARTINIE, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur du secrétariat général commun départemental de la Creuse, à compter du 1^{er} juin 2024 ;

DECIDE

Article 1er : En application des articles 2, 3, 4 et 5 de l'arrêté de la préfète de la Creuse donnant délégation de signature, subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après pour les actes et décisions définis en annexe.

1.1 - le directeur adjoint :

M. Nicolas Pralong

1.2 - les chefs de service et les adjoints de chefs de service :

M. Sylvain Rouet	chef du service économie agricole (SEA)
M. Pascal Maréchal	chef adjoint du service économie agricole (SEA)
M. Philippe Triboulet	chef du service espace rural, risques et environnement (SERRE)
Mme Laurence Spinassou	cheffe adjointe du service espace rural, risques et environnement (SERRE)
M. Pierre Bontems	chef du service urbanisme, habitat et construction durables (SUHCD)
Mme Magalie Archambault	cheffe adjointe du service urbanisme, habitat et construction durables (SUHCD)
M. Franck Martinie	directeur du SGCD
Mme Delphine Sénéchal	directrice adjointe du SGCD

1.3 - Dans le cadre de leurs compétences, les chefs de mission, les chefs de bureau, les adjoints de chefs de bureau :

Direction

Mme Sophie Moreno cheffe de la mission connaissance et stratégie des territoires
Mme Marie-Hélène Riboulet cheffe de la mission nouveau conseil aux territoires

Service économie agricole

Mme Anne-Flore Albin cheffe du bureau soutiens directs
M. Olivier Sénéchal chef du bureau des entreprises et de l'agro-environnement
M. Emmanuel Castin adjoint à la cheffe du bureau soutiens directs
Mme Sabine Chicon adjointe au chef du bureau des entreprises et de l'agro-environnement

Service urbanisme, habitat et construction durables

Mme Marie Lasnier cheffe du bureau habitat
Mme Florence Collerai cheffe du bureau urbanisme et droit des sols
Mme Muriel Berthault cheffe du bureau construction durable
Mme Martine Vacher cheffe du bureau planification
Mme Ariane Aublé adjointe à la cheffe du bureau urbanisme et droit des sols
M. Clovis Chassagne adjoint à la cheffe du bureau construction durable

Service espace rural, risques et environnement

Mme Myriam Careil-Moreau cheffe du bureau milieux aquatiques, risques et transports
Mme Peggy Chevilley cheffe du bureau espace rural et milieux terrestres
M. Philippe Vacher Chargé de mission Eau et Biodiversité
M. Laurent Goval adjoint à la cheffe du bureau milieux aquatiques, risques et transports – milieux aquatiques
M. David Schmidt adjoint à la cheffe du bureau milieux aquatiques, risques et transports – risques et transports

1.4 - Dans le cadre de leurs compétences, les agents des bureaux des services :

Service espace rural, risques et environnement

M. Daniel Salmon chargé des réglementations pêche, navigation, transports au sein du bureau milieux aquatiques, risques et transports
MM. François Demargne et Pascal Lory instructeurs interdépartementaux des transports exceptionnels au sein du bureau milieux aquatiques, risques et transports
M. François Auriche et Mme Marie-Brigitte Hochet chargés de mission chasse et faune sauvage au sein du bureau espace rural et milieux terrestres
Mme Séverine Sellier et MM. Emmanuel Gaspard et Hugues Leyrat Chargés de mission forêt et aménagement foncier au sein du bureau espace rural et milieux terrestres

Service urbanisme, habitat et construction durables

Mme Isabelle Paufique chargée d'application de la police de l'urbanisme et d'application du droit des sols au sein du bureau urbanisme et droit des sols
Mme Christine Pasquet chargée d'application du droit des sols au sein du bureau urbanisme et droit des sols
Mme Patricia Garraud instructrice ADS au sein du bureau urbanisme et droit des sols
M. Jean-Michel Labetoule instructeur ADS au sein du bureau urbanisme et droit des sols
Mme Sophie Léonetout instructrice ADS au sein du bureau urbanisme et droit des sols
Mme Christine Bousquet chargée d'application du droit des sols au sein du bureau urbanisme et droit des sols

1.5 - Dans le cadre de leurs compétences, les cadres d'astreinte

M. Philippe Triboulet	chef du service espace rural, risques et environnement
Mme Laurence Spinassou	cheffe adjointe du service espace rural, risques et environnement
M. Pierre Bontems	chef du service urbanisme, habitat et construction durables
Mme Magalie Archambault	cheffe adjointe du service urbanisme, habitat et construction durables
M. Sylvain Rouet	chef du service économie agricole
M. Pascal Maréchal	chef adjoint du service économie agricole

Article 2 : Les agents nommés à l'article 1 ont subdélégation de signature de la directrice pour signer les correspondances et bordereaux relatifs au fonctionnement courant de la direction départementale des territoires (prise de rendez-vous, transmission de documents et/ou dossiers instruits par la DDT).

Article 3 : Les agents nommés à l'article 1 et expressément désignés par la directrice départementale pour assurer l'intérim d'un service, ou par le chef de service pour assurer l'intérim d'un agent au sein d'un bureau, exercent les mêmes subdélégations de signature que l'agent qu'ils remplacent pendant toute la durée de l'intérim.

Article 4 : Subdélégation de signature est donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de signer les copies conformes de tous arrêtés, décisions ou documents dont les originaux auront été signés par la préfète, par délégation ou par subdélégation :

- les chefs de service et les chefs adjoints de service visés au 1-1 de l'article 1 ainsi que les agents ci-après :

Service urbanisme, habitat et construction durables (SUHCD)

Mme Marie Lasnier	cheffe du bureau habitat
Mme Florence Collerais	cheffe du bureau urbanisme et droit des sols

Article 5 : Par ailleurs, en cas d'absence ou d'empêchement de la directrice départementale, délégation de signature est donnée, dans le cas de la certification fiscale relative à l'exonération partielle de droits de mutation à titre gratuit et d'impôt de solidarité sur la fortune s'appliquant aux terrains en nature de bois et forêts, à :

M. Nicolas Pralong	directeur adjoint
M. Philippe Triboulet	chef du service espace rural, risques et environnement
Mme Laurence Spinassou	cheffe adjointe du service espace rural, risques et environnement
Mme Peggy Chevilly	cheffe du bureau espace rural et milieux terrestres
Mme Séverine Sellier et MM. Emmanuel Gaspard et Hugues Leyrat	chargés de mission forêt et aménagement foncier au sein du BERMT

Article 6 : Monsieur le directeur adjoint, Monsieur le directeur du secrétariat général commun, MM. les chefs de service et Mmes les cheffes de mission sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué à Mme la préfète de la Creuse et publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat de la Creuse.

Fait à Guéret, le 10 juin 2024

La directrice départementale des
territoires,

Hélène BURGAUD-TOCCHET

ANNEXE

*Actes et décisions pouvant être signés par les agents
de la direction départementale des territoires
sur subdélégation de la directrice départementale des territoires*

AGENTS DE LA D.D.T. de la Creuse		décisions pouvant être signées suivant la codification des articles 2, 3 et 4 de l'arrêté n° 23-2024-01-11-00002 du 11 janvier 2024 de la préfète de la Creuse
Niveau	Désignation	
Direction	Directeur adjoint	Les mêmes que celles de la directrice départementale
Chefs de service et adjoints	Tous les chefs de service et adjoints désignés à l'article 1-2	Rubriques Aa1, Ae et Af de l'article 2
	Directeur du secrétariat général commun départemental et adjointe	Rubriques Aa2, Ab, Ak de l'article 2
	Chef du service urbanisme habitat et construction durables et adjointe	Rubriques Aa, Ab de l'article 3 Rubriques E et Fb de l'article 3
	Chef du service espace rural, risques et environnement et adjointe	Rubriques Ac, Ba (dispositifs 431, 711,761, 766, 821, 831,841 et 851 Bb (dispositifs 73-06, 08), Bc, Bd, C, D, G, H, J, L, M et Ob de l'article 3
	Chef du service économie agricole et adjoint	Rubriques Ba (dispositifs 311, 411, 412, 413, 415, 432, 441, 611, 612, 763, 1021, 1022, 1012, 1014, 1015, 1111, 1121, 1311,132), Bb (dispositifs 73-07, 70-29, 30, 09, 06, 07, 10, 11, 12, 01,02, 71-01, 02, 03, 70-26, 73-16, 70-32), N, Oa, P et Q de l'article 3
Cadres d'astreinte	Chefs de service et personnels de catégorie A désignés à l'article 1-5	Rubrique Mb3 de l'article 3
Chefs de bureau et agents ci-contre	Tous les chefs de bureau et leurs adjoints, la cheffe mission connaissance et stratégie des territoires, la cheffe mission nouveau conseil aux territoires	Rubriques Aa1 et Ae de l'article 2
	Cheffe du bureau urbanisme et droit des sols et adjointe	Rubriques Ab1, Ab2, Ab3, Ab4, Ab5, Ab7, Ab8 de l'article 3
	Au sein du bureau urbanisme et droit des sols, la chargée d'application de la police de l'urbanisme et d'application du droit des sols, la chargée d'application du droit des sols désignées à l'article 1-4	Rubriques Ab2, Ab3, Ab4 et Ab5 de l'article 3
	Au sein du bureau urbanisme et droit des sols, les agents désignés à l'article 1-4	Rubrique Ab5 de l'article 3
	Cheffe du bureau habitat	Rubriques Eb3, Eb4, Ec1, Fb de l'article 3
	Cheffe du bureau construction durable et adjoint	Rubriques Ee de l'article 3
	Chargé de mission eau et biodiversité	Rubriques D, Fa, Ma2, Mb3, Mb4 et Mb5 de l'article 3 Rubriques G et L de l'article 3 Rubriques Ac, Ba (dispositifs 431, 711,761, 766, 821, 831,841 et 851 Bb (dispositifs 73-06, 08), Bc, Bd, C, H, et J de l'article 3
	Cheffe du bureau milieux aquatiques, risques et transports	Rubriques D, Fa, Ma2, Mb3, Mb4 et Mb5 de l'article 3 Rubriques G et L de l'article 3

Adjoint à la cheffe du bureau milieux aquatiques, risques et transports – milieux aquatiques	Rubriques G et L de l'article 3
Adjoint à la cheffe du bureau milieux aquatiques, risques et transports – risques et transports	Rubriques D, Fa, Ma2, Mb3, Mb4 et Mb5 de l'article 3
Cheffe de bureau espace rural et milieux terrestres	Rubriques Ac, Ba (dispositifs 431, 711,761, 766, 821, 831,841 et 851 Bb (dispositifs 73-06, 08), Bc, Bd, C, H, et J de l'article 3
Chargés de mission forêt et aménagement foncier	Rubriques Jd de l'article 3
Chargés de mission chasse et faune sauvage	Rubrique C de l'article 3
Chargé des réglementations pêche, navigation, transports	Rubriques Ma2, Mb3 de l'article 3
Instructeurs interdépartementaux des transports exceptionnels	Rubrique Mb5 de l'article 3
Chef du bureau des entreprises et de l'agro-environnement et adjointe	Rubriques Ba (dispositifs 311, 411, 412, 413, 415, 432, 441, 611, 612, 763, 1014, 1015, 1021, 1022, 1111, 1121,), Bb (dispositifs 73-07, 70-29, 30, 09, 06, 07, 10, 11, 12, 01, 02, 70-26, 73-16, 70-32), Na, Nb, Ne et P de l'article 3
Cheffe du bureau soutiens directs et adjoint	Rubriques Ba (dispositifs 1012, 1311, 132), Bb (71-01, 02, 03, 70-09, 70-32), Nd et Q de l'article 3

DDT de la Creuse

23-2024-06-10-00006

Arrêté de subdélégation de signature de la
directrice départementale des territoires de la
Creuse concernant l'instruction des demandes
d'autorisations de transports exceptionnels en
Corrèze

**Subdélégation de signature de la
Directrice Départementale des Territoires de la Creuse
concernant l'instruction des demandes d'autorisations de transports exceptionnels**

ARRETE n° AP24017 du 10 juin 2024

La directrice départementale des territoires de la Creuse

VU l'arrêté du Premier ministre du 28 février 2014 modifiant l'arrêté du 12 janvier 2010 relatif aux missions interdépartementales des directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté préfectoral du 23 janvier 2024 portant délégation de signature à Mme Hélène BURGAUD-TOCCHET, directrice départementale des territoires de la Creuse, à l'effet de signer l'ensemble des arrêtés, avis, décisions, circulaires, correspondances portant sur l'instruction des demandes d'autorisations de transports exceptionnels en Corrèze ;

D E C I D E

Article 1er : En application de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Hélène BURGAUD-TOCCHET, subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après :

- M. Nicolas PRALONG, directeur départemental adjoint
- M. Philippe TRIBOULET, chef du service espace rural, risques et environnement

En cas d'absence ou d'empêchement simultané des délégataires mentionnés ci-dessus, chacun en ce qui le concerne dans le cadre de leurs attributions respectives par :

- Mme Laurence SPINASSOU, cheffe adjointe du service espace rural, risques et environnement,
- Mme Myriam CAREIL-MOREAU, cheffe du bureau milieux aquatiques, risques et transports,
- M. François DEMARGNE, instructeur interdépartemental des transports exceptionnels,
- M. Pascal LORY, instructeur interdépartemental des transports exceptionnels.

Article 2 : M. le chef du SERRE est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Guéret, le 10 juin 2024

La directrice départementale des
territoires,

Hélène BURGAUD-TOCCHET

DDT de la Creuse

23-2024-06-10-00005

Arrêté de subdélégation de signature de la
directrice départementale des territoires de la
Creuse concernant l'instruction des demandes
d'autorisations de transports exceptionnels en
Haute-Vienne



**PRÉFÈTE
DE LA CREUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale
des Territoires**

**Subdélégation de signature de la
Directrice Départementale des Territoires de la Creuse
concernant l'instruction des demandes d'autorisations de transports exceptionnels**

ARRETE n° AP24016 du 10 juin 2024

La directrice départementale des territoires de la Creuse

VU l'arrêté du Premier ministre du 28 février 2014 modifiant l'arrêté du 12 janvier 2010 relatif aux missions interdépartementales des directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté préfectoral du 22 janvier 2024 portant délégation de signature à Mme Hélène BURGAUD-TOCCHET, directrice départementale des territoires de la Creuse, à l'effet de signer l'ensemble des arrêtés, avis, décisions, circulaires, correspondances portant sur l'instruction des demandes d'autorisations de transports exceptionnels en Haute-Vienne ;

DECIDE

Article 1er : En application de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Hélène BURGAUD-TOCCHET, subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après :

- M. Nicolas PRALONG, directeur départemental adjoint
- M. Philippe TRIBOULET, chef du service espace rural, risques et environnement

En cas d'absence ou d'empêchement simultané des délégataires mentionnés ci-dessus, chacun en ce qui le concerne dans le cadre de leurs attributions respectives par :

- Mme Laurence SPINASSOU, cheffe adjointe du service espace rural, risques et environnement,
- Mme Myriam CAREIL-MOREAU, cheffe du bureau milieux aquatiques, risques et transports,
- M. François DEMARGNE, instructeur interdépartemental des transports exceptionnels,
- M. Pascal LORY, instructeur interdépartemental des transports exceptionnels.

Article 2 : M. le chef du SERRE est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Guéret, le 10 juin 2024

La directrice départementale des
territoires,

Hélène BURGAUD-TOCCHET

Cité administrative
B.P. 147 - 23003 Guéret Cedex
Tel : 05.55.51.59.00
Courriel : ddt@creuse.gouv.fr
www.creuse.gouv.fr

DDT de la Creuse

23-2024-06-10-00004

Arrêté de subdélégation de signature de la
directrice départementale des territoires de la
Creuse en matière d'ordonnancement
secondaire

**Subdélégation de signature de la
Directrice Départementale des Territoires de la Creuse
en matière d'ordonnancement secondaire**

ARRETE n° AP24015 du 10 juin 2024

La Directrice Départementale des Territoires de la Creuse ;

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n°2005-779 du 12 juillet 2005 ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée ;

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les régions et départements ;

VU l'arrêté préfectoral n° 23-2020-12-01-004 du 1^{er} décembre 2020 portant constitution du secrétariat général commun de la Creuse ;

VU l'arrêté préfectoral modificatif n° AP23013 du 23 juin 2023 portant organisation de la direction départementale des territoires de la Creuse ;

VU l'arrêté interministériel du 29 décembre 2023 nommant Madame Hélène BURGAUD-TOCCHET, administratrice de l'État hors classe, directrice départementale des territoires de la Creuse à compter du 15 janvier 2024 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 23-2024-01-11-00003 du 11 janvier 2024 de la préfète de la Creuse portant délégation de signature à Madame Hélène BURGAUD-TOCCHET, directrice départementale des Territoires, en matière d'ordonnancement secondaire ;

VU l'arrêté du 7 mars 2024 portant nomination de M. Nicolas PRALONG, inspecteur en chef de santé publique vétérinaire, directeur départemental adjoint des territoires de la Creuse à compter du 25 mars 2024 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 23-2024-05-29-00002 du 29 mai 2024 de la préfète de la Creuse portant délégation de signature à Monsieur Franck MARTINIE, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur du secrétariat général commun départemental de la Creuse, à compter du 1^{er} juin 2024 ;

DECIDE

Article 1er :

En application de l'article 2 de l'arrêté susvisé de la préfète de la Creuse donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire, subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après à l'effet de signer toute pièce pour l'exécution des recettes et des dépenses imputées sur les budgets opérationnels des programmes signalés à l'article 1er et dans les conditions suivantes :

1-1 - Le directeur adjoint :

- M. Nicolas Pralong la totalité de l'article 1^{er}

1-2 - Les chefs de service et les adjoints de chefs de service :

- M. Sylvain Rouet chef du service économie agricole (SEA)
- M. Pascal Maréchal chef adjoint du service économie agricole (SEA)
- M. Pierre Bontems chef du service urbanisme, habitat et construction durables (SUHCD)
- Mme Magalie Archambault cheffe adjointe du service urbanisme, habitat et construction durables (SUHCD)
- M. Philippe Triboulet chef du service espace rural, risques et environnement (SERRE)
- Mme Laurence Spinassou cheffe adjointe du service espace rural, risques et environnement (SERRE)
- M. Franck Martinie directeur du secrétariat général commun départemental (SGCD)
- Mme Delphine Sénéchal directrice adjointe du SGCD

chacun pour le ou les budgets opérationnels des programmes précités dont il a la charge dans son domaine de compétences.

Article 2 -

Habilitation de validation est donnée aux agents désignés ci-après concernant les engagements juridiques relatifs aux BOP métiers :

- Jean-Luc Banda, assistant du chef de service du SERRE
- Corinne Darfeuille, chargée de mission auprès de la direction
- Valérie Villier, assistante du chef de service du SUHCD

Article 3 -

Habilitation de validation est donnée aux agents désignés dans l'annexe 1 afin de valider les ordres de mission et état de frais de déplacement dans Chorus DT.

Article 4 -

Les chefs de service sont autorisés à certifier conforme toutes pièces issues de la direction départementale des territoires de la Creuse.

Article 5 -

Messieurs les chefs de service et mesdames les cheffes de mission sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs.

A GUERET, le 10 juin 2024

La directrice départementale
des territoires,

Hélène BURGAUD-TOCCHET

Habilitation de valideur hiérarchique niveau 1 dans Chorus DT

Chefs de bureau	Adjoints
<p>Anne-Flore ALBIN, SEA/BSD Olivier SENECHAL, SEA/BEA</p>	<p>Emmanuel CASTIN, SEA/BSD Sabine CHICON, SEA/BEA</p>
<p>Myriam CAREIL-MOREAU, SERRE/BMART</p>	<p>Laurent GOVAL, SERRE/BMART – milieux aquatiques David SCHMIDT, SERRE/BMART – risques et transports</p>
<p>Peggy CHEVILLEY, SERRE/BERMT</p>	
<p>Marie LASNIER, SUHCD/BH Florence COLLERAIS, SUHCD/BUDS Muriel BERTHAULT, SUHCD/BCD Martine VACHER, SUHCD/BP</p>	<p>Ariane AUBLE, SUHCD/BUDS Clovis CHASSAGNE, SUHCD/BCD</p>
<p>Sophie MORENO, cheffe de mission MCST</p>	
<p>Marie-Hélène RIBOULET, cheffe de mission MNCT</p>	

